

DECISION ARRETANT LA COMPOSITION DES COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES DEPARTEMENTALES

La Directrice du Centre Hospitalier Intercommunal des Vallées de l'Ariège,

Vu la loi 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires et notamment l'article 21 modifiant la loi n° 86.33 du 9 janvier 1986 (articles 18 et 20),

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et notamment les articles 9 et 9 bis,

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière et notamment ses articles 18 et 20 à 22,

Vu le décret n° 86-660 du 19 mars 1986 modifié relatif à l'exercice du droit syndical dans les établissements mentionnés à l'article 2 de la loi susvisée du 9 janvier 1986,

Vu le décret n° 2003-655 du 18 juillet 2003 modifié relatif aux commissions administratives paritaires locales et départementales de la fonction publique hospitalière,

Vu le Décret n° 2010-344 du 31 mars 2010 tirant les conséquences, au niveau réglementaire, de l'intervention de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

Vu la lettre en date du 12 mai 2010 de Monsieur Xavier CHASTEL, Directeur Général de l'Agence Régionale de Midi-Pyrénées désignant le Centre Hospitalier du Val d'Ariège pour assurer la gestion des commissions administratives paritaires départementales de l'Ariège,

Vu les résultats obtenus par chacune des organisations syndicales au scrutin du 6 décembre 2018,

Vu l'arrêté modificatif de l'ARS Occitanie 2020-2590 fixant la composition du conseil de surveillance du centre hospitalier intercommunal des vallées de l'Ariège en date du 13 août 2020,

Arrête comme suit la composition des Commissions Administratives Paritaires Départementales :

Article 1 : Les sièges des représentants du personnel et de l'administration aux neuf commissions administratives paritaires départementales de la Fonction Publique Hospitalière constituées en Ariège, sont attribués aux candidats et fonctionnaires hospitaliers et de l'Etat ci-après :

• Représentants de l'administration

- Titulaires :
 1. **Monsieur Gérard BORDIER**, Président du Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier Intercommunal des Vallées de l'Ariège, Président
 2. **Madame Christine ESTAY**, Secrétaire Générale, Directrice Adjointe chargée des Affaires Médicales, Centre Hospitalier Intercommunal des Vallées de l'Ariège
 3. **Monsieur Didier CARLIER**, Attaché d'Administration Hospitalière, Centre Hospitalier Intercommunal des Vallées de l'Ariège
 4. **Madame Dominique BONREPAUX**, Attachée d'Administration Hospitalière, Hôpital St Louis d'Ax les Thermes.

- Suppléants:
 1. **Madame Marie-Odile AUDRIC GAYOL**, Déléguée Départementale ARS Occitanie
 2. **Monsieur Geoffroy HAINAUT**, Directeur EHPAD Résidence Louise de Roquelaure, Mirepoix
 3. **Madame Florence LEBECHEC**, Directrice des EHPAD Hector d'Ossun de Saint Lizier et Saint Philippe d'Ercé
 4. **Madame Christine STERVINO**, Directrice des Instituts de Formation du Centre Hospitalier Intercommunal des Vallées de l'Ariège

**CAP N° 2 – CORPS DE CATEGORIE A – PERSONNELS DES SERVICES DE SOINS, MEDICO-TECHNIQUES ET SOCIAUX
(GROUPE UNIQUE)**

8 sièges à pourvoir : 4 titulaires, 4 suppléants

• **Représentants du personnel**

- Titulaires : **DEDIEU Michel**, masseur-kinésithérapeute cadre de santé, centre hospitalier Ariège Couserans (CGT)
BRINGAY Sandrine, ISGS, Hôpital local d'Ax les thermes (CGT)
POIGNON Gilles, ISGS cadre de santé, centre hospitalier des Vallées de l'Ariège. (CGT)
RUAUX Ludovic, ISGS 1^{er} grade, Hôpital local d'Ax les thermes (FO)

- Suppléants : **FACHON Virginie**, ISGS, centre hospitalier des Vallées de l'Ariège (CGT)
SUDRES Martine, psychologue, centre hospitalier Ariège Couserans (CGT)
POUSSE Gabrielle, Manipulateur radiologie, centre hospitalier des Vallées de l'Ariège (CGT)
PAPY Véronique, ISGS, centre hospitalier des Vallées de l'Ariège (FO)

CAP N° 4 – CORPS DE CATEGORIE B – PERSONNELS D'ENCADREMENT TECHNIQUE ET OUVRIER (GROUPE UNIQUE)

4 sièges à pourvoir : 2 titulaires, 2 suppléants

• **Représentants du personnel**

- Titulaire : **LASSERRE Alexandre**, T.S.H.- Centre Hospitalier des Vallées de l'Ariège (CGT)
LORENTE Christophe, T.H.– sous-groupe unique, Centre Hospitalier des Vallées de l'Ariège (CGT)

- Suppléant : **PINELLI Jean-Marc**, T.S.H. Centre Hospitalier des Vallées de l'Ariège (CGT)
En cours de nomination.

**CAP N° 5 – CORPS DE CATEGORIE B – PERSONNELS DES SERVICES DE SOINS, MEDICO-TECHNIQUES ET SOCIAUX
(GROUPE UNIQUE)**

6 sièges à pourvoir : 3 titulaires, 3 suppléants

• **Représentants du personnel**

- Titulaires : **PERREU Sylvie**, IDE, centre hospitalier Ariège Couserans (CGT)
TELLEZ Juan Manuel, IDE, Centre Hospitalier des Vallées de l'Ariège (CGT)
LACOMBE Céline, IDE, Centre Hospitalier des Vallées de l'Ariège (CGT)

- Suppléants : **PERRON Malika**, IDE, Centre Hospitalier des Vallées de l'Ariège (CGT)
QUENNET Christiane, Technicienne de Laboratoire, Centre Hospitalier des Vallées de l'Ariège (CGT)
D'ANGELO Angelina, Préparatrice en Pharmacie, Centre Hospitalier des Vallées de l'Ariège (CGT)

CAP N° 6 – CORPS DE CATEGORIE B – PERSONNELS D'ENCADREMENT ADMINISTRATIF (GROUPE UNIQUE)

4 sièges à pourvoir : 2 titulaires, 2 suppléants

• Représentants du personnel

- Titulaires : **ROSINI Marie-Pierre**, A.M.A, Centre Hospitalier des Vallées de l'Ariège (CGT)
MOURAGUES Yvette, A.M.A, Centre Hospitalier des Vallées de l'Ariège (CGT)
- Suppléants : **CALERO Christine**, A.M.A., Centre Hospitalier des Vallées de l'Ariège (CGT)
EYCHENNE Marie-Hélène, A.M.A. Centre Hospitalier des Vallées de l'Ariège (CGT)

CAP N° 7 – CORPS DE CATEGORIE C – PERSONNELS TECHNIQUES, OUVRIER, CONDUCTEURS, ENTRETIEN ET SALUBRITE (GROUPE UNIQUE)

6 sièges à pourvoir : 3 titulaires, 3 suppléants

• Représentants du personnel

- Titulaires : **DARDENNE Laurent**, O.P 2^e classe, Centre Hospitalier des Vallées de l'Ariège (CGT)
RIVALS Raymond, O.P 2^e classe, Centre Hospitalier des Vallées de l'Ariège (CGT)
ROLET Julien, O.P 2^e classe, Hôpital local d'Ax les thermes (CGT)
- Suppléants : **BOTELHO Caroline**, O.P 2^e classe, centre hospitalier Ariège Couserans (CGT)
BACHO Janine, O.P., Centre Hospitalier des Vallées de l'Ariège (CGT)
DUPONT Yvan, O.P. centre hospitalier Ariège Couserans (CGT)

CAP N° 8 – CORPS DE CATEGORIE C – PERSONNELS DES SERVICES DE SOINS, MEDICO-TECHNIQUES ET SOCIAUX (GROUPE UNIQUE)

8 sièges à pourvoir : 4 titulaires, 4 suppléants

• Représentants du personnel

- Titulaires : **BACQUIE Marie-Dominique**, aide-soignant, EHPAD Les Portes d'Ariège (CGT)
REGAL Patrick, aide-soignant, EHPAD Mirepoix (CGT)
BLAISSE Fatima, aide-soignante, Centre hospitalier Ariège Couserans (CGT)
MALBERT Bernard, aide-soignant, centre hospitalier des Vallées de l'Ariège (FO)
- Suppléants : **ZILALI Zakia**, aide-soignante, centre hospitalier des Vallées de l'Ariège (CGT)
LAFFONT Ghislaine, aide-soignante, Hôpital d'Ax les thermes (CGT)
DEDIEU Cédric, aide médico psychologique, Centre hospitalier Ariège Couserans (CGT)
LUDIR Nathalie, aide-soignante, Hôpital d'Ax les thermes (FO)

CAP N° 9 – CORPS DE CATEGORIE C – PERSONNELS ADMINISTRATIFS (GROUPE UNIQUE)

4 sièges à pourvoir : 2 titulaires, 2 suppléants

• **Représentants du personnel**

- Titulaires : **DORMOY Rachelle**, adjoint administratif, Hôpital d'Ax les thermes (CGT)
ROUCH Monique, adjoint administratif, centre hospitalier des Vallées de l'Ariège (FO)
- Suppléants : **NAVARETTE Valérie**, adjoint administratif, centre hospitalier des Vallées de l'Ariège (CGT)
LAZERGES Brigitte, adjoint administratif, Hôpital d'Ax les thermes (FO)

CAP N° 10 – PERSONNELS MEDICAUX : SAGES-FEMMES

4 sièges à pourvoir : 2 titulaires, 2 suppléants

• **Représentants du personnel**

- Titulaires : **HUE Charlotte**, sage-femme, centre hospitalier des Vallées de l'Ariège (CGT)
GOUAZE Isabelle, sage-femme, centre hospitalier des Vallées de l'Ariège (CGT)
- Suppléants : **BOUFFARTIGUES Laurie**, sage-femme, centre hospitalier des Vallées de l'Ariège (CGT)
TOYES Julie, sage-femme, centre hospitalier des Vallées de l'Ariège (CGT)

- **Article 2 :** Le mandat des membres des commissions administratives paritaires départementales prévu pour une durée de quatre ans prend effet à compter du 13 janvier 2021.

Saint-Jean de Verges, le 13 janvier 2021.

La Directrice,

Marie DUNYACH